

L'Unité de Médecine des Violences
du Centre Universitaire Romand
de Médecine Légale
vous propose ce module de formation

SOINS MÉDICO-LÉGAUX DANS LE DOMAINE DE LA VIOLENCE INTERPERSONNELLE

VOTRE PROFIL

Professionnel-le de la santé, du social ou du judiciaire exerçant dans un secteur où il/elle est confronté-e, régulièrement ou épisodiquement, à des situations de violence.

Par exemple: infirmier-ère, sage-femme, médecin, psychologue, assistant-e social-e, éducateur-trice social-e, enseignant-e, fonctionnaire de police, juriste..., provenant des services des urgences, de gynécologie-obstétrique, de pédiatrie, de psychiatrie, d'alcoologie, de gériatrie, de soins à domicile, des services pénitentiaires, des établissements scolaires, des institutions et associations du réseau d'aide en cas de violence ou maltraitance et des services de police et de justice.

OBJECTIFS DU MODULE

Les objectifs généraux sont:

- S'initier aux soins médico-légaux à apporter aux victimes de violence
- Connaître les spécificités des principaux types de violence interpersonnelle
- Comprendre les spécificités de l'activité médico-légale de l'Unité de Médecine des Violences au sein du réseau

CONDITIONS D'ADMISSION

Bachelor ou titre jugé équivalent dans une profession de la santé, du social ou du judiciaire

COÛTS DE LA FORMATION

Fr. 100.- de frais d'inscription
Fr. 1'900.- de frais d'écologie

DEMANDE D'INFORMATIONS

Unité de Médecine des Violences, CHUV
Madame Muriel Depoisier Thaler
Tél: 021/314.14.14
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.
Cette brochure est téléchargeable sur:
www.chuv.ch/formation

LIEU DE LA FORMATION

Les cours se déroulent à Lausanne au CHUV et à la HEdS-La Source.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription se fait auprès de la HEdS-La Source au moyen du bulletin d'inscription ci-joint.

Le nombre de participants est limité.
Le délai d'inscription est fixé au 31 mars 2011.

DESCRIPTIF DU MODULE

Le module est constitué de 6,5 jours de cours et 1 jour de stage à l'Unité de Médecine des Violences du CHUV. Le module vaut 5 crédits ECTS qui peuvent être reconnus dans d'autres programmes de formation postgrade. L'obtention des crédits implique la présence aux cours et la réussite d'un travail de validation.

26 mai 2011

Sciences forensiques et médecine légale.

27 mai 2011

Description des blessures et principes de rédaction du constat de «coups et blessures».

Entre juin et septembre 2011

Journée de stage à la Consultation médico-légale de l'Unité de Médecine des Violences.

29 septembre 2011

Aspects légaux de la prise en charge des victimes de violence.
Violences psychologiques et traumatismes psychiques.

30 septembre 2011

Violences conjugales.
Violences communautaires.

1^{er} octobre 2011 (9h-12h)

Séminaire sur le travail de validation.

24 novembre 2011

Journée Romande de Médecine et de Sciences Forensiques.

25 novembre 2011

Enfants et violences conjugales.
Maltraitance envers les personnes âgées.

COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (CURML) propose ce module de formation au sein d'un partenariat entre le Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) et la Haute Ecole de la Santé-La Source (HEdS-La Source).

Dr Nathalie Romain-Glassey

Responsable du module

Responsable de la consultation
Unité de Médecine des Violences-
CURML, CHUV.

Prof. Patrice Mangin

Directeur
CURML
Dpt Universitaire de Médecine et Santé
Communautaires, CHUV.

Prof. Jean-Daniel Tissot

Direction médicale,
Directeur des programmes médicaux,
CHUV.

Roland Rimaz

Infirmier chef de service
Unité de Médecine des Violences
CURML, CHUV.

Françoise Ninane

Directrice des soins
Dpt Universitaire de Médecine et Santé
Communautaires, CHUV.

Serge Gallant

Adjoint à la Direction des soins,
Responsable du service de la formation
continue, CHUV.

Anne-Claude Allin

Professeur HES,
Responsable du secteur Formations
HEdS-La Source.

L'Unité de Médecine des Violences
du Centre Universitaire Romand
de Médecine Légale
vous propose ce module de formation

SOINS MÉDICO-LÉGAUX DANS LE DOMAINE DE LA VIOLENCE INTERPERSONNELLE

**Bulletin d'inscription à adresser:
Haute Ecole de la Santé – La Source
Secrétariat de la formation continue et postgrade
Avenue Vinet 30 – 1004 Lausanne**

Nombre de participants limité.

Déla i d'inscription: 31.03.2011

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Profession:

Adresse professionnelle:

Raison sociale:

Rue:

NPA + localité:

Téléphone:

e-mail:

Adresse privée:

Rue:

NPA + localité:

Téléphone:

e-mail:

Prière de préciser

adresse d'envoi privée professionnelle

adresse de facturation privée professionnelle

Formation/diplômes: Université HES ES autre

Joindre une copie du diplôme de formation supérieure.

Par sa signature, et en cas d'acceptation de l'inscription, le candidat s'engage à honorer le coût du module. Le désistement entraîne des frais d'annulation:

- jusqu'à 10 jours avant le début du module, les frais d'inscription restent dus
- moins de 10 jours avant le début du module, les frais d'inscription et d'écolage restent dus intégralement.

Date: _____ Signature: _____